

L'histoire sociale du Bas-Canada : bilan et perspectives de recherches

Fernand Ouellet

Volume 5, Number 1, 1970

Winnipeg 1970

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/030719ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/030719ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

ISSN

0068-8878 (print)

1712-9109 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ouellet, F. (1970). L'histoire sociale du Bas-Canada : bilan et perspectives de recherches. *Historical Papers / Communications historiques*, 5(1), 1–18.
<https://doi.org/10.7202/030719ar>

All rights reserved © The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada, 1970

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

L'HISTOIRE SOCIALE DU BAS-CANADA : BILAN ET PERSPECTIVES DE RECHERCHES

(Discours du Président)

FERNAND OUELLET

Carleton University

Il peut sembler présomptueux dans l'état actuel de la recherche de vouloir dresser un bilan des acquis en histoire sociale du Bas-Canada. Un tel exposé ne risque-t-il pas de faire davantage état de nos espoirs que de nos réalisations ? Mais, depuis la fondation de la revue *Histoire sociale*, il y a quelques années, nous avons été à même de constater l'intérêt croissant des historiens canadiens pour ce nouveau et vaste secteur de la recherche, dont les frontières sont encore tellement imprécises. A n'en pas douter, cette initiative correspondait à un besoin fondamental. Même après cinquante ans de pratique de l'histoire sociale par les historiens et malgré leurs réalisations impressionnantes, des historiens français portaient en 1963 le diagnostic suivant : « Les voies et les méthodes de l'histoire sociale apparaissent donc multiples, ses démarches incertaines Mais son ampleur même l'empêche de se constituer en discipline tout à fait indépendante. Elle est pour ainsi dire obligée de se vouloir « totale ». Il n'est personne qui n'admette aujourd'hui qu'elle ne doive se fonder sur l'étude des mentalités sociales et finalement des comportements politiques. Il est vrai qu'elle semble encore indissolublement associée à la démographie historique¹. » Malgré leur intrusion plus récente dans le domaine de l'histoire sociale, les historiens canadiens y sont maintenant entrés pour y œuvrer d'une façon permanente. Il est certain qu'à long terme ce courant constituera un important défi pour notre discipline. De plus en plus le métier d'historien sera pratiqué de façon diverse dans notre milieu. Sans appeler la constitution d'une nouvelle unanimité autour de l'approche sociale, il n'est pas exagéré de dire que cette évolution suscitera une nouvelle façon d'aborder l'histoire politique. Une fois la validité de la « méthode critique » admise par tous, il sera alors possible de pousser plus loin le débat.

Il faut dire que le Bas-Canada est un terrain en quelque sorte privilégié pour la recherche menée selon une perspective sociale. L'abondance relative des sources facilite la mise à jour d'une floraison de phénomènes sociaux dont l'équivalent ne se retrouve qu'à de rares moments de notre courte histoire. La période s'ouvre par un changement de constitution et se clôt par un phénomène révolutionnaire

¹ En collaboration, *Vingt-cinq ans de recherche historique en France (1940-1965)*, vol. I, XXXIV.

qui, à son tour, occasionne de nouveaux ajustements constitutionnels. Mais, entre ces deux moments, se produit une transformation des structures économiques qui affecte le statut de tous les groupes sociaux et influence le déclin de certaines élites et la montée de nouvelles classes dirigeantes. Ces mutations coïncident ou sont reliées à l'écllosion du phénomène de la surpopulation et à une intrusion massive d'immigrants. Non seulement les disparités économiques entre les groupes sociaux et entre les groupes ethniques s'en trouvent-elles accentuées, mais cette conjoncture détermine de nouvelles prises de conscience dans la société. C'est dans ce contexte éminemment propice aux tensions de toutes sortes que les hommes procèdent à une réévaluation de leurs valeurs et de leurs idéaux et qu'émergent de nouvelles idéologies. L'étude des rapports entre les idéologies et les équilibres économiques, démographiques et sociaux est sans aucun doute facilitée par la grande fermentation sociale de l'époque. Au plan politique, les phénomènes sont non moins intéressants. Ainsi le développement des partis politiques entraîne une confrontation des théories constitutionnelles et politiques. Ce climat de contestation, s'il favorise la multiplication des emprunts dans le domaine des idées, fait surgir les interrogations sur les rapports entre les phénomènes politiques et les phénomènes sociaux. Il n'est donc pas excessif de dire que l'évolution du Bas-Canada entre 1791 et 1840 se situe nettement sous le signe du changement dans tous les domaines. C'est dans cette perspective que devient particulièrement passionnante l'évaluation des mutations et des résistances plus ou moins marquées des mentalités. L'étude des mouvements de la psychologie collective relève aussi du domaine de l'histoire sociale. Il est bien évident qu'entrevu sous cet angle le développement du Bas-Canada, pendant ces cinquante années de turbulence, constitue un terrain particulièrement riche pour l'investigation sociale. Au fond il s'agit moins d'écrire ou de réécrire un chapitre de notre histoire nationale que d'étudier des problèmes qui ont aussi un sens hors de nos frontières. C'est moins le caractère unique de notre expérience, bien que cela soit fort important, qui est en cause que sa portée plus générale.

Un inventaire même sommaire des nombreuses publications intéressant directement ou indirectement l'histoire sociale bas-canadienne indique que les premiers défrichements ont été faits. A travers les synthèses et les études plus spécialisées, il est relativement aisé de discerner les principaux contours de la société, de reconnaître les principaux groupes qui la composent et même d'amorcer un début de définition de la structure d'ensemble. Fait tout aussi capital, la plupart des phénomènes importants ont été identifiés avec plus ou moins de précision. Il serait donc possible en partant de cette base

temporaire de mettre au point une stratégie de la recherche fondée en grande partie sur l'effort monographique. Il semble que, pour les années à venir, l'accroissement et l'approfondissement de notre connaissance dépendront de notre capacité de mener à bien une série d'enquêtes bien délimitées mais significatives.

I. *Économie et société.*

L'historien social s'intéresse d'abord à la découverte des structures de la société et à l'analyse des mouvements qui accompagnent ou précèdent les changements sociaux. Il ne saurait donc, qu'il soit marxiste ou non, proclamer son indifférence à l'égard des réalités et des mécanismes économiques. « L'économie, écrit Jean Bouvier, apparaît comme la toile de fond de la scène sociale ². » Elle se reflète en partie dans la structure sociale et elle joue un rôle important dans la transformation sociale. Les rapports entre économie et société sont parfois très directs, mais le plus souvent ils sont complexes et subtils. L'historien social est donc essentiellement préoccupé par la résonance sociale du fait économique. L'inverse est d'ailleurs vrai.

Il est vrai que, pendant longtemps, les historiens économiques se sont montrés peu sensibles aux implications sociales des phénomènes qu'ils étudiaient. Mais leurs travaux n'en représentent pas moins un acquis appréciable même pour celui qui poursuit des objectifs différents. Par contre, les études du professeur Creighton, en particulier son *Empire commercial du Saint-Laurent*, marquaient une orientation différente. Certes, elles nous renseignaient d'abord sur certaines élites, mais la tendance sociale n'y était pas moins présente. Malgré leur caractère trop exclusivement qualitatif, ces études n'en fournissent pas moins une solide base d'opérations à partir de laquelle il est possible d'élaborer de nombreux projets de recherches. Au plan de la monographie, quelques exemples suffiront à illustrer les tendances récentes. L'article de W. H. Parker, publié en 1959 et traitant des implications diverses de la crise du blé dans le Bas-Canada vers 1830, s'inspirait d'une perspective plus étroitement sociale ³. Parker faisait entrer de plein droit les milieux populaires ruraux et les classes professionnelles dans la lutte sociale. Quant aux travaux du père McGuigan sur les townships entre 1791 et 1815, ils éclairent à la fois l'évolution de l'entreprise comme institution et l'importance de la propriété foncière pour les milieux marchands ⁴. S'il fallait faire le point de cette histoire économique aux visées sociales, il ne serait pas exagéré de soutenir que l'effort préliminaire

² En collaboration, *L'histoire sociale : sources et méthodes*, 241.

³ *A New Look at Unrest in Lower Canada in the 1830's*, CHR, (1959), 209-218.

⁴ Voir *Recherches sociographiques*, (1963), 71-90.

de synthèse a été fait et le travail monographique sérieusement amorcé. Sans doute des vides énormes subsistent, mais le mouvement visant à les combler fait déjà sentir ses effets. Il faudra, semble-t-il, mettre davantage l'accent sur une quantification plus poussée et sur l'élaboration de concepts ou même de « modèles » qui seraient opérationnels.

C'est dans cette direction que s'inscrivent les projets des professeurs Wallot et Paquet. Dans un article intitulé : *Anamorphoses et prospective*, ils écrivent : « Il faut désormais disséquer minutieusement des segments chronologiques et sectoriels plus restreints, à la lumière évidemment d'un schème plus global⁵. » En concentrant leurs efforts quantitatifs et analytiques sur la période 1793 à 1810, les auteurs de ce projet veulent cerner avec une précision accrue la transformation structurelle qui se produit pendant la première décennie du siècle et, en partant d'une exploration économique en profondeur, bâtir une sorte de « spectrographie » de la société. Il est encore trop tôt pour évaluer les promesses réelles de cette entreprise. Même si les premiers résultats semblent assez minces, cette enquête devrait au moins contribuer à mettre à jour un ensemble d'indicateurs économiques vraiment significatifs au plan social. Cette stratégie, qui consiste à découper la période en morceaux d'une ou deux décennies, offre sans doute des avantages du point de vue analyse des structures mais, comme tout calendrier valable, elle comporte aussi des inconvénients, notamment une dépendance excessive à l'endroit du court terme. Quoi qu'il en soit, les approches sont trop diverses et les réalités trop complexes pour être logées à une seule enseigne.

La recherche devra certes partir de l'idée de reconstituer une hiérarchie des activités et mettre en lumière un système économique mais, dans cette perspective, elle devra se concentrer sur des secteurs spécifiques. Le moment semble venu, si on veut vraiment éclairer les relations entre employeurs et employés, entre producteurs et rentiers du sol, de procéder à des enquêtes au niveau des entreprises et des unités de production. C'est la seule façon d'en arriver à apercevoir le mouvement des investissements, des revenus et des profits. Les enquêtes de M^{me} Louise Déchène sur William Price, de Scynthia Craigie sur Philémon Wright et d'Alfred Dubuc sur la famille Molson annoncent cette orientation. Ici deux types de travaux s'imposent : l'un mettant l'accent sur l'entreprise ou l'institution économique et l'autre sur l'entrepreneur ou les chefs d'institutions. Pour ces recherches, les correspondances et les comptabilités sont les sources majeures d'information. Une telle approche, même si elle insiste davantage sur les élites économiques et sur les rapports entre le pouvoir éco-

⁵ *Economie québécoise*, 291.

nomique et le leadership social et politique, débouche en même temps sur la connaissance de la condition paysanne et ouvrière. Il n'y a pas d'entrepreneurs sans employés, de marchands sans clients et de responsables d'institutions sans dirigés. D'ailleurs les comptabilités ne révèlent pas que des profits et des pertes, elles renferment aussi des taux d'intérêt, des prix et des salaires.

Depuis longtemps, les historiens ont accordé une attention spéciale à l'histoire des prix. Cet intérêt demeure, non seulement parce qu'il est plus facile d'avoir accès aux prix qu'aux autres données quantitatives, mais surtout parce que les prix ont une signification sociale de premier ordre. Les enquêtes que Jean Hamelin et moi-même avons menées sur la période 1760 à 1900 ont déjà produit un certain nombre de séries continues. Elles auront leur continuation grâce aux professeurs Wallot et Paquet qui désirent étendre considérablement l'investigation pour les années 1793 à 1810. Il semble qu'à ce niveau la priorité soit à la constitution d'indices régionaux et locaux. Il faut dire que la signification sociale des prix n'est pas aisée à dégager d'une façon précise en l'absence de certains indicateurs supplémentaires. C'est pourquoi les prix et les salaires paraissent inséparables si on veut cerner la situation de l'artisan et des autres salariés. A cet égard, nous partons presque de zéro. Nous ne pouvons mentionner ici qu'une seule thèse en préparation sur les artisans de la ville de Québec. Il est certain que cette entreprise aura sa suite.

L'interprétation des prix suscite une série d'interrogations sur les marchés, aussi bien intérieurs qu'extérieurs, sur la production et sur la répartition des revenus et de la propriété foncière. Le petit nombre des recensements qui explique l'absence de données continues sur la production oblige le chercheur à lire les fluctuations et le volume de la production à travers des indices indirects et les témoignages des contemporains. Même si les exportations reflètent d'une façon générale les oscillations de la production, elles ne disent rien de certain sur son volume. Pour le bois, la construction navale et les fourrures, il sera probablement toujours difficile de mesurer la consommation locale. Mais, dans le cas de l'agriculture, il existe des indices directs qui permettent de faire progresser notre vision chiffrée de l'activité agricole. Même si la dîme, qui représente la vingt-sixième portion de la récolte, ne couvre pas toute la gamme des produits, elle n'en fournit pas moins des indications essentielles. Quant à la rente payée en blé à de nombreux seigneurs, elle exprime d'une autre façon l'allure de la production. La collecte systématique de ces données et de certaines autres représente une tâche considérable mais pleine de promesses. Nos enquêtes dans cette direction tendent à prouver, en ce qui concerne le blé, la solidarité générale

des exportations et de la production, la rapidité avec laquelle s'incruste le déclin du blé pendant la première décennie du XIX^e siècle et la brutalité du phénomène durant les décennies qui suivent. Un tel changement structurel soulève certaines questions. En particulier, il nous invite à identifier les bénéficiaires de l'expansion de la production à la fin du XVIII^e siècle et les perdants lors du déclin prolongé. Dans cette recherche sur les mécanismes de la répartition du revenu de la terre, il n'est plus possible de mettre simplement les paysans d'un côté et les seigneurs et les clercs de l'autre. Il faut aussi chercher à établir certaines catégories de fermiers.

Cette question de la répartition du revenu de la terre avait été posée brutalement au moment de la mauvaise récolte de 1789. Un porte-parole des paysans avait déclaré : « Le malheureux paysan est toujours concentré dans la misère, rien ne peut l'arracher à l'indigence. L'exportation des bleds enrichit l'État, mais elle n'amène pas l'abondance dans les campagnes; celui qui en exprime le suc le répand dans les villes, la misère reste toujours dans les campagnes; mais, disent ces hommes qui ne voyent les choses que de loin... toutes les terres étant cultivées et la récolte augmentant de prix, le paysan qui travaille doit s'enrichir. A cela il n'y a qu'un mot à répondre. Est-ce celui qui cultive qui recueille ? » Même en période longue de prospérité, que restait-il au paysan pour vendre à son profit une fois qu'il avait payé les droits seigneuriaux et la dîme, subvenu aux frais du culte, réservé une partie de la récolte pour la nourriture de sa famille et une autre pour les semences ? A propos des surplus que laissent les années de moyennes et de bonnes récoltes, cet observateur de 1789 était non moins caustique : « Pressés de rendre l'argent qu'ils doivent, [les paysans] se hâtent de vendre leur bled à l'avidé marchand qui l'exporte ou le fait serrer dans des magasins qu'on ne peut ouvrir qu'en lui présentant une clef d'or et le malheureux qui n'en a point expire à la porte. » Ce texte révèle le mécanisme de la spéculation sur les mauvaises récoltes et suggère que le paysan vendait son blé quand les prix étaient bas et qu'il était acheteur lorsqu'ils étaient hauts. Que ce témoignage soit excessif ou non, il n'en éclaire pas moins certains mécanismes qu'il faut percevoir si on veut mesurer adéquatement les répercussions de la hausse et de la baisse des prix sur les différentes catégories sociales et les conséquences de l'effondrement de la production du blé sur la condition des différents groupes de paysans.

Ces études supposent des recherches sur l'évolution des revenus des clercs et des seigneurs. Là encore il faudra distinguer selon l'origine sociale et ethnique des seigneurs, tenir compte de leur appartenance sociale réelle et des lieux. Car on ne peut supposer des comportements identiques dans tous les groupes. Les revenus d'un

seigneur bourgeois, tel Edward Ellice, montent en flèche après 1815 alors que ceux des seigneuries du Séminaire de Québec, après avoir monté rapidement à la fin du XVIII^e siècle, ne suivent plus par la suite la croissance de la population. De leur côté, les statistiques sur les dîmes dans 123 paroisses suggèrent un déclin progressif du revenu de la majorité des curés après le tournant du XIX^e siècle. Ce n'est sans doute pas un hasard si au début des années 1840 les curés commencent vraiment à s'intéresser à l'amélioration des techniques agricoles. La prise de conscience était venue après les événements. Ces recherches qui en sont encore au stage préliminaire devront être poursuivies. Pour la compréhension de ces différents problèmes, les monographies de seigneuries et de paroisses sont d'une importance capitale. C'est à ce niveau que l'analyse socio-économique est peut-être la plus prometteuse dans les circonstances. Non seulement elle mettra en évidence le mouvement de la rente foncière et le revenu des paroisses, mais elle fera surgir à l'intérieur d'unités vivantes comme la seigneurie et la paroisse les rapports entre les groupes.

Les recherches sur la répartition de la propriété foncière nous ramènent à nouveau vers la notion de groupes et de classes sociales. Elles constituent un vaste champ d'exploration dont l'objectif principal est d'évaluer les écarts entre les différentes catégories sociales. Elles font ressortir le rôle des nobles, des clercs et des diverses couches de la bourgeoisie. Le phénomène de la concentration des terres parmi les élites et celui de la spéculation sont à cet égard les plus frappants. De telles enquêtes, en plus de faire voir le mouvement de la subdivision des terres, révèlent les inégalités qui existent dans les milieux populaires eux-mêmes. En ce domaine comme en d'autres, le critère social ne saurait être le seul. Les disparités entre les groupes ethniques apparaissent non moins significatives du moins en termes idéologiques. Lorsqu'on sait que les Canadiens français ne contrôlaient pas plus de 4 p. 100 de la richesse mobilière, on comprend mieux leur acharnement à considérer la propriété foncière comme leur fief. Mais, même à ce niveau, leur prédominance était chaudement disputée. En 1837, ils ne possédaient pas plus de 55 p. 100 des seigneuries alors que la majorité des townships était aux mains des Canadiens d'origine britannique. Il est bien évident qu'on ne saurait, sans déformer les réalités, réduire ces phénomènes à l'économique seul. Le terme *global* est certes le plus approprié. Il faut dire aussi qu'entre les Irlandais et les autres éléments d'origine britannique les écarts étaient non moins marqués.

Il n'est pas besoin d'insister davantage sur les rapports entre économie et société. Ils sautent aux yeux. Il n'est pas nécessaire non plus de démontrer longuement que le social n'est pas uniquement

conditionné par l'économique. A cet égard, Ernest Labrousse écrivait : « La vérité, c'est qu'une nouvelle histoire sociale commence, en liaison avec une histoire économique rénovée et une sociologie en plein essor. Et que l'objet de cette histoire, au-delà de l'étude des groupes sociaux et de leurs rapports, est l'étude des rapports entre l'économique, le social et le mental⁶. »

II. *Démographie et société.*

L'économique n'est donc pas la seule voie d'accès à la réalité sociale. Depuis plus de vingt ans, les historiens français en particulier ont attiré l'attention sur les facteurs démographiques jusque-là trop négligés. En 1967, Pierre Goubert, un des meilleurs praticiens de la démographie historique, déclarait : « L'histoire ne saurait être pleinement sociale si elle néglige les données démographiques⁷. » Parmi les historiens canadiens, l'intérêt pour les questions démographiques est plus récent. Pour la période qui nous préoccupe ici, les seuls noms qui viennent à l'esprit sont ceux de Langlois et Henripin. Même si, dans notre *Histoire économique et sociale*, nous avons accordé une attention spéciale aux arrière-plans démographiques et essayé de dégager les prises de conscience qu'ils suscitaient, il est parfaitement clair que la recherche ne saurait en rester à ce niveau. La masse des registres paroissiaux est telle que l'exploration doit pour longtemps se concentrer à l'échelon des paroisses rurales et urbaines. C'est la meilleure façon de déboucher, selon l'expression de Pierre Goubert, sur une *démographie sociale différentielle*. Actuellement des équipes, sous la direction du professeur Hubert Charbonneau de l'Université de Montréal, ont entrepris le dépouillement systématique de ces sources.

Ces documents sur lesquels travaille l'historien, tout comme les statistiques qu'il en extrait, ont une signification sociale réelle. Ils expriment d'abord une conception générale de la vie fondée sur des traditions socio-religieuses. Ils reflètent aussi les hiérarchies sociales. Les courbes démographiques, à l'instar des courbes économiques, sont heurtées et vivantes. Les poussées des mariages et de la natalité ont, au même titre que les explosions de la mortalité, des rapports plus ou moins étroits avec les conditions économiques. Des dictons comme *pas de blé, pas d'épouseurs*, ou des expressions comme *faire sa run de mariage*, en disent long sur l'influence de la conjoncture économique. Les grandes épidémies, très souvent associées à des mauvaises récoltes, révèlent aussi l'inégalité des hommes et des groupes devant la mort. Le phénomène démographique ne saurait donc être étudié d'une façon isolée. Il a des liens tellement intimes

⁶ *Histoire sociale : sources et méthodes*, 4.

⁷ *Ibid.*, 223.

avec tous les aspects de l'existence que sa compréhension mobilise nécessairement une multiplicité de facteurs humains.

Les rapports entre la croissance économique et la croissance démographique sont, dans cette perspective d'interdépendance, fondamentaux. La structure économique constitue un cadre dans lequel s'insère le processus démographique. Ainsi la ruralisation progressive de la population canadienne-française après le début du XVIII^e siècle apparaîtrait comme une des conséquences principales de l'inaptitude de l'économie des pelleteries à absorber les surplus démographiques. Par contre, la grande abondance des bonnes terres, malgré l'immobilisme presque absolu des techniques agricoles, facilitait à la fois l'expansion de la production agricole et une croissance rapide de la population. Ces rapports mériteraient d'être étudiés davantage et d'une manière plus détaillée de façon à mieux marquer les contrastes entre le XVIII^e siècle et le siècle suivant où apparaît un écart entre la croissance économique et la croissance démographique.

La surpopulation de l'aire seigneuriale qui se dessine pendant la première décennie du XIX^e siècle est un des phénomènes les plus significatifs au plan de la recherche. En 1807, un observateur perspicace écrivait : « Le blé ne peut procurer un emploi suffisant à la génération naissante qui est très nombreuse. » La sensibilisation des élites politiques canadiennes-françaises, pendant la première et la seconde décennie du siècle, à la rareté des terres est un autre indice des nouveaux rapports qui existent entre économie et démographie. Les statistiques pour 43 paroisses des districts de Québec et de Trois-Rivières révèlent les mouvements de population issus de ce nouveau contexte. Ces brassements avaient sans doute leur source principale dans l'arrière-plan économique, dans une rareté objective des bonnes terres à certains endroits, mais ils dépendaient aussi de la politique gouvernementale et de celle des seigneurs en matière de concessions de terres. La surpopulation, qui ne peut être étudiée en profondeur en l'absence de monographies au niveau des régions et des localités, est un phénomène global.

La démographie qui vise à classer les hommes selon l'âge, l'occupation, la religion et l'ethnicité ne se préoccupe pas seulement des facteurs qui entourent la croissance naturelle de la population, elle s'intéresse aussi aux apports démographiques venant de l'extérieur. L'immigration américaine au début du XIX^e siècle, les arrivages réduits de prêtres français à la même époque et les vagues d'immigrants en provenance des îles britanniques au cours de la période 1815-1840 eurent un impact considérable sur une société déjà aux prises avec des difficultés considérables. Que savons-nous de précis à leur sujet ? Quelques livres et quelques articles de revues effleurent

la question. Pourtant l'immigration qui modifie l'équilibre entre les groupes ethniques dans les villes et soulève avec plus d'acuité la question agraire dans les campagnes eut une importance vitale pour toute la société bas-canadienne. L'analyse des élites urbaines et des milieux populaires urbains ne peut que rejoindre l'immigrant. Les monographies de townships vont directement au cœur du problème. Le nationalisme canadien-français de l'époque, pour ne nommer qu'une des réalités centrales, ne peut se comprendre pleinement sans la présence de l'immigrant. Le désir de l'assimiler ne date d'ailleurs pas d'aujourd'hui.

III. *Religion et société.*

L'économie et la démographie offrent une prise de vue sur la structure sociale qui, en fin de compte, demeure incomplète. C'est pourquoi l'historien social s'intéresse aussi aux institutions et aux phénomènes religieux. M^{me} Marcilhacy, auteur d'une étude sur le diocèse d'Orléans au XIX^e siècle, écrivait : « Des rapports étroits existent, à coup sûr, entre l'histoire sociale et l'histoire religieuse. Toute religion s'incarne dans une société. Suivant la place que cette société accorde à la religion, selon les groupes sociaux qui forment le gros de ses fidèles, la physionomie de cette religion se trouvera modifiée et son enseignement, la présentation de son message, seront infléchis dans un sens ou dans l'autre⁸. » Il est incontestable que, dans la société bas-canadienne, la religion et, par conséquent, les Églises jouaient un rôle capital. A ce point de vue, il faudrait certainement faire une distinction entre les Églises catholique et anglicane, d'une part, et les autres dénominations protestantes, d'autre part. En plus d'être à la base de certaines conceptions politiques encore largement acceptées, les valeurs religieuses étaient intimement liées à tous les aspects de l'existence. En 1791, les Bas-Canadiens n'avaient pas vraiment commencé à dissocier leurs valeurs de la religion. L'Église catholique était, par le nombre de ses fidèles et par les réseaux d'institutions qu'elle contrôlait, celle dont la présence se faisait le plus sentir sur tous les plans. Son influence religieuse était aussi fonction de sa puissance économique, de l'autorité qu'elle exerçait dans la société et des relations étroites qu'elle entretenait avec l'État. On peut dire qu'elle avait son propre modèle social et politique. L'historiographie traditionnelle, bien que surtout préoccupée d'apologétique et de raconter la vie des évêques d'une façon édifiante, a eu au moins le mérite de mettre indirectement en exergue le rôle du clergé en tant qu'élite sociale. Non seulement ce concept peut être retenu, mais il faut lui ajouter celui de classe dirigeante. C'est une invitation à dépasser une approche purement institutionnelle.

⁸ *Ibid.*, 281.

Quant à la perspective constitutionnelle qui a si souvent servi à analyser les relations entre l'Église et l'État, elle nous apparaît trop limitée.

En 1791, le clergé constituait un élément essentiel de l'équilibre social. Ses prises de conscience n'étaient pas que religieuses. Il avait aussi des intérêts économiques et il était partie prenante dans le pouvoir social. Des événements comme la Révolution française, l'établissement des institutions parlementaires, la montée des professions libérales et du nationalisme, l'intrusion des idées libérales, les luttes autour de la question scolaire et le phénomène révolutionnaire ne mettaient pas seulement au défi un certain héritage religieux, fortement contesté à l'intérieur de certains groupes, mais remettaient en question, du moins dans l'esprit des clercs, le statut du clergé dans la société. Les clercs étaient profondément engagés dans la lutte sociale. Les ajustements idéologiques auxquels ils procèdent au cours des années exprimaient en grande partie les nouveaux rapports issus des transformations socio-économiques. Il est clair que le passage du gallicanisme à une idéologie associée au nationalisme et à l'ultramontanisme accompagne une redéfinition du rôle des élites cléricales dans la société. L'ultramontanisme tendait à justifier la suprématie sociale du clergé dans la société canadienne-française. Ainsi les critères qui servent à définir une classe sociale sont aussi applicables au clergé. Même si les critères économiques ont beaucoup moins de résonance à propos du clergé que des différentes couches de la bourgeoisie, ils n'en ont pas moins une signification certaine. Ainsi il est indéniable que les investissements dans la construction et la décoration des églises et des presbytères traduisent des conceptions à la fois religieuses et sociales.

Actuellement la recherche en histoire religieuse a tendance à emprunter une approche de plus en plus sociale. Cette orientation n'est pas tellement évidente dans le livre de l'abbé Lemieux sur la création du diocèse de Montréal. Elle est par contre très nette dans l'article de Louis-Edmond Hamelin sur la croissance numérique du clergé séculier qui met l'accent sur la pénurie de prêtres qui existe entre 1760 et 1840. C'est cette réalité qui motiva, au moment où se dessinent les changements socio-économiques, la multiplication des collèges classiques dont on connaît toutes les conséquences sociales. Des thèses, comme celles de Pierre Savard et de Marc Lebel sur certains aspects de l'enseignement donné au Séminaire de Québec, annoncent des enquêtes plus approfondies sur le système d'éducation et sur l'origine des étudiants qui fréquentaient les collèges classiques. Le clergé paroissial, si négligé par les chercheurs sérieux, commence à susciter des thèses. En utilisant les correspondances entre les évêques et les curés, Richard Chabot sera capable de

cerner, au niveau de certaines prises de conscience, les délais qui existent de la hiérarchie ecclésiastique au clergé paroissial. Il ne semble pas non plus que la distinction entre Haut et Bas-Clergé soit particulièrement décisive dans le cas du Bas-Canada. En somme, après s'être surtout intéressés aux personnalités de premier plan, les chercheurs commencent à scruter l'origine sociale, les idées, les attitudes et le statut des curés des campagnes et des villes.

L'Église catholique ne regroupait pas que des clercs selon un mode hiérarchique, mais aussi des fidèles disséminés dans toutes les couches sociales. A certains égards, elle se rapprochait de l'Église anglicane mais, à d'autres points de vue, elle rejoignait certaines sectes protestantes. Grâce à un message suffisamment diversifié, elle pouvait s'adresser à toutes les catégories sociales et rencontrer leurs besoins. Dans cette observation, il y a à la fois une invitation à pratiquer les comparaisons et à bâtir un programme de recherches qui viserait à rejoindre des phénomènes comme la diffusion de l'incroyance dans certains groupes et à cerner le sentiment, la pratique et les mentalités religieuses même dans les classes populaires. Pour ces enquêtes, la documentation, bien qu'elle ne livre pas aisément tous ses secrets, est relativement abondante. Les inventaires des biens après décès contiennent des listes de livres et d'objets religieux. Les testaments renferment des dons à l'Église. Les rapports des curés à l'évêque, en plus de faire état d'une façon plus ou moins objective du climat moral de la paroisse, indiquent le nombre des communions et des confessions. Tout cela facilite le recours à la quantification. Mais il existe aussi un important matériel qualitatif qui déborde largement les correspondances, les cahiers des prônes et les sermons. Sans doute ces recherches sont-elles difficiles, mais il faut dire que les résultats dépendent beaucoup de la préparation et de l'astuce de l'historien. Les travaux de Serge Gagnon et de René Hardy se situent dans cette perspective.

Après avoir fait le tour de ces trois secteurs : économie, démographie et religion dans leurs rapports avec l'histoire sociale, une des priorités de la recherche semble se dégager en toute netteté. Le cadre local, celui de la seigneurie et de la paroisse, semble privilégié. Les archives des seigneuries, celles des paroisses et les comptabilités des marchands locaux constituent une richesse inépuisable d'informations sociales, surtout si on y joint les actes notariés. Dans l'état actuel de la recherche, des monographies bâties selon une perspective d'ensemble ne peuvent qu'apporter des résultats de première valeur.

IV. *Politique et société.*

Le triomphe incontesté des nouvelles conceptions de l'histoire en France a contribué à jeter le discrédit sur toute forme d'histoire

narrative et, par voie de conséquence, sur l'histoire politique. En fait, cette mise au rancart s'adressait moins à l'histoire politique comme telle qu'à la façon dont elle était pratiquée. Dans un livre récent intitulé : *Vingt-cinq ans de recherche historique en France*, M^{me} Miraski et Didier Ozanam écrivaient : « Les formes traditionnelles de l'histoire et notamment l'histoire politique, frappée de discrédit, ne survivent guère en effet qu'au prix d'une adaptation aux conceptions nouvelles et sous des formes qui mettent l'exposé des faits au service de considérations sociologiques. L'événement n'est plus considéré que comme un « révélateur » social⁹. » Mais les évolutions récentes montrent qu'une revalorisation de l'histoire politique est en cours, et qu'elle peut être cultivée pour elle-même si elle modifie profondément ses visées. A travers ces expériences, c'est une histoire politique rénovée qui émerge progressivement en se faisant plus explicative que narrative. Même des genres comme la biographie, si propices aux exercices narratifs, aux brillantes envolées du style et à la mise au singulier des expériences collectives, ne pourront résister à ce changement de perspective.

Au Canada, l'histoire politique à cause de sa primauté n'a jamais été mise en hibernation. Elle n'a connu, peut-on dire, qu'un éternel printemps. Cette tradition, qui repose sur le culte de la politique et du droit, perpétuait en quelque sorte la tradition rationaliste. Cette suprématie du politique s'exprime par la conviction que la société est une création politique et que le facteur politique est le facteur causal par excellence. L'historiographie de la période 1791 à 1848 illustre cette façon d'approcher l'évolution historique. Pendant ces soixante ans, des conflits de caractère politique se dessinent qui aboutissent aux insurrections et, finalement, à l'introduction du gouvernement responsable. L'explication de tout cela est d'une logique inébranlable : pour avoir la clef du mystère, il suffit, en y ajoutant les incompréhensions entre les groupes ethniques, de découvrir les vices de la constitution de 1791. Comme disait Groulx à propos de ces conflits : « Épisode d'une lutte politique pour un achèvement politique. »

Personne ne niera que la politique a une existence propre qui s'exprime à travers des institutions qui, à leur tour, s'appuient sur des valeurs et des théories. Il est non moins évident que les décisions et les mécanismes politiques affectent tous les aspects de l'activité humaine. De même on ne saurait oublier que la politique est une des sources premières du pouvoir. Il peut même arriver que la structure sociale soit le reflet des statuts juridiques. Au fond, l'action politique s'étend à tellement de domaines qu'on peut en arriver à

⁹ Voir vol. I, XXXVI.

croire en l'efficacité absolue des conditionnements politiques. Mais on peut aussi penser que la stabilité ou l'instabilité politiques dépendent largement des mouvements qui agitent la société. Car, dans la politique, on retrouve moins des individualités soi-disant marquantes que des individus reliés à des groupes ou à des classes sociales. La théorie du *grand homme* dont le rôle est de façonner son temps appelle des réserves et de sérieuses nuances. En tout cas, l'historien social se préoccupe surtout de la représentativité des hommes engagés dans le processus politique. Dans cette perspective, les partis politiques seraient d'abord les instruments de certaines classes sociales ayant des intérêts et des valeurs distinctes et disposant d'une certaine audience dans la masse. Quant aux mouvements politiques, ils apparaissent le plus souvent comme l'expression de conflits ou de mutations se produisant dans la société. L'impact des réalités économiques et démographiques, des équilibres sociaux, ethniques ou religieux et des idéologies dans le monde politique est tel qu'il ne semble plus possible d'expliquer les phénomènes politiques uniquement en termes politiques. La politisation des hommes et des questions est une réalité trop voyante pour qu'on ne sente pas le besoin de lever les masques.

Au plan de la recherche, il semble capital d'envisager l'évolution des formes constitutionnelles et politiques dans leurs rapports avec l'évolution de la société. Il est sans doute important de continuer à écrire des biographies de gouverneurs pour savoir s'ils étaient anglophiles ou francophiles ou pour connaître leur opposition au gouvernement responsable. Ce qui semble plus fondamental, c'est de pénétrer leur vision de l'ordre politico-social. Ils disposaient de moyens d'action, ils étaient guidés par une théorie politique et constitutionnelle, mais ils étaient aussi fortement influencés par leur évaluation de la conjoncture sociale. Des études sur les critères qui prévalaient lors de la nomination des conseillers exécutifs et législatifs et sur les antécédents de ces conseillers ne peuvent qu'éclairer la nature et le rôle véritables de deux branches importantes de l'appareil politique. Des recherches similaires qui ne tiendraient pas seulement compte de la variable ethnique, sur les bénéficiaires du patronage, permettraient de pousser plus loin l'analyse. La thèse d'André Garon sur la composition du Conseil législatif est un bon exemple de ce type d'histoire institutionnelle faisant le pont entre le politique et le social.

Au plan des acquis et des besoins de la recherche en ce domaine, la priorité va sans aucune hésitation à l'étude des groupes politiques et, plus particulièrement, des partis. Même si la constitution de 1791 n'impliquait pas la création immédiate des partis politiques, elle en posait néanmoins la semence. L'analyse des conditions diverses qui,

par la suite, retardent ou accélèrent l'émergence des partis, est un élément essentiel de cette enquête. Elle permet de voir comment ceux-ci naissent, se structurent et diversifient leur organisation. C'est à partir de là que se pose la question du leadership politique. La montée au sein du *parti patriote* d'un chef éminent capable de réaliser une certaine unité de pensée et d'action est certes un événement frappant; mais la direction d'un parti n'est jamais confinée à un seul homme. Tout parti possède sa hiérarchie qu'il recrute pour des raisons multiples dans certaines couches de la population. Il en est ainsi de la masse de ses adhérents dont les options sont motivées. Ces rapports entre la structure sociale et les groupes politiques sont les plus fructueux en termes d'analyse. Ils font comprendre les objectifs réels que recouvrent les programmes des partis et les idéologies politiques.

Il faut dire que la documentation est assez riche. Il est possible, en joignant la méthode quantitative et qualitative, de pousser l'analyse assez loin. Les résultats des élections, les comptes rendus des journaux et leurs commentaires partisans sur les débats, les votes en chambre et les correspondances éclairent la plupart des aspects de la vie politique. Il faudra sans doute multiplier les biographies d'hommes politiques influents; mais il faudra utiliser d'une façon plus systématique l'approche biographique comme instrument pour détecter les caractéristiques sociales des individus engagés à tous les échelons de la politique, pour évaluer leurs valeurs et leurs comportements. Ce type d'enquête met en évidence une sorte de dialectique constante entre l'individu et la société. Cette technique, si elle favorise la quantification, présente certains risques, notamment celui d'une exploration trop superficielle des antécédents socio-économiques. L'historien qui l'emploie à propos des groupes politiques se heurte à toutes les difficultés méthodologiques que soulève la construction d'un code socio-professionnel pour les sociétés du passé. Il est certain que la méthode utilisée par John Porter pour la société canadienne contemporaine ne pourrait être appliquée telle quelle aux sociétés des siècles précédents. A cet égard, Ernest Labrousse écrivait : « Le tableau socio-professionnel est un élément de la connaissance de la hiérarchie sociale, dans un monde tel qu'il est et tel qu'il se voit¹⁰. » Les facteurs subjectifs seraient donc aussi significatifs que les données objectives. Au fond, l'histoire politique ne devient vraiment explicative que si elle repose sur une connaissance de la structure sociale, des tensions qui l'habitent et de leurs traductions en termes politiques. Pour cela, elle doit tirer profit des acquis des autres sciences de l'homme, en particulier de la science politique et de la psychologie individuelle ou sociale.

¹⁰ *Histoire sociale : sources et méthodes*, 181.

V. *Les idées dans la société.*

L'histoire intellectuelle est un autre secteur important de la recherche. Il existe d'ailleurs une longue tradition qui, à côté de la tradition politique, considère les idées comme le facteur causal par excellence. Ce courant, à l'instar de l'histoire politique et à l'encontre du matérialisme historique, aborde l'évolution des sociétés par l'influence des idées perçues comme une émanation de la raison humaine qui invente des systèmes et propose d'organiser le réel en conséquence. Dans les pays de longue tradition intellectuelle, l'effort des historiens a surtout porté sur l'étude des grands courants de la pensée et sur les penseurs marquants. Aux grandes personnalités politiques qui appliquent les systèmes correspondent les héros de l'esprit qui les créent; aux élites politiques correspondent les élites de l'esprit. Dans les pays ayant une origine plus récente, souvent tributaires de l'extérieur pour la pensée comme pour d'autres biens et plus lents à démarrer au plan de l'expression littéraire, les chercheurs sont davantage sensibilisés aux influences intellectuelles venant de l'extérieur. Cette question des influences intellectuelles mérite d'ailleurs qu'on s'y arrête.

Depuis le livre du professeur Marcel Trudel sur *L'influence de Voltaire au Canada*, la recherche a continué. Peut-être peut-on dénombrer une vingtaine d'articles traitant de ces questions. Mais ces premières prospections sont nettement insuffisantes. Car le champ est vaste. Il ne se limite certainement pas à étudier l'influence des théocrates et des ultramontains français sur les clercs. Il déborde aussi largement l'influence que les philosophes français du XVIII^e siècle, certains penseurs anglais, tels John Locke, Hume et Adam Smith, les libéraux français du XIX^e siècle ou encore les Radicaux anglais eurent sur les Patriotes. Les rapports entre le mouvement patriote et la démocratie jacksonnienne ou le mouvement chartiste font aussi partie de ce paysage. On ne saurait exagérer non plus l'influence des idées de Burke sur une fraction des élites bas-canadiennes. Sans oublier l'influence des romantiques, il semble important d'insister sur la résonance d'auteurs mineurs largement lus dans le Bas-Canada. Des penseurs comme Lamennais et de Tocqueville à cause de leur éminence vont de soi, mais bien des écrivains de second ordre contribuèrent à modeler une certaine pensée bas-canadienne.

Il n'est pas moins difficile d'évaluer la répercussion de ces idées que d'en saisir exactement la présence. Car il ne faut pas oublier que ces influences intellectuelles s'exercent d'abord parmi les élites. Celles-ci, selon leurs intérêts, leurs aspirations, leurs goûts, procèdent à un triage. Elles les digèrent et parfois les proposent à la masse. Mais il arrive souvent que ces idées, une fois acceptées par la masse,

subissent des transformations plus ou moins radicales. A cet égard, Lucien Fèbvre écrivait à propos de Luther : « Si elle est typique, l'aventure de Martin Luther, père authentique du luthérianisme, mais cent fois confessant son trouble, son désarroi, lorsqu'il doit constater combien les masses, dès le début, modifient ses idées en se les appropriant et leur font subir le sort que connaissent tous les grands créateurs d'idées ou de sentiments¹¹ . . . » Mais cette dénaturation n'est pas seulement le propre des masses; elle se produit même parmi les élites. En fait les classes dirigeantes ou celles qui aspirent à le devenir, tout comme les individus, empruntent moins des systèmes que des fragments d'idéologies qu'elles font servir à leurs fins. Elles les incorporent dans une idéologie qui, elle, émerge de la société locale. Un exemple suffira à éclairer ce processus. Papineau a souvent prétendu qu'il était un disciple d'Adam Smith et de Jean-Baptiste Say. Immédiatement une question se pose. Comment un homme qui rejette la propriété capitaliste et défend le régime seigneurial peut-il s'identifier à ces deux économistes ? En réalité, Papineau ne retenait de leur pensée que l'idée du libre-échange qui lui était fort utile dans ses attaques contre la protection impériale et les milieux capitalistes. En somme, il utilisait ces deux auteurs contre eux-mêmes.

Si on veut vraiment situer les mouvements bas-canadiens dans un contexte plus large tout en marquant leur spécificité, il importe de dépasser les apparences pour rejoindre les systèmes réels qui sont articulés sur les mentalités. C'est à ce niveau que le monde des idées rejoint intimement celui des sentiments et qu'il prend tout son sens. L'étude des idéologies, celles que portent les individus, les groupes et les collectivités, devient un aspect central de toute histoire intellectuelle et sociale. Car derrière les idéologies, il y a certes des systèmes de valeurs et des mythes, mais il y a aussi la perception d'une situation. Cette perception n'est pas seulement le résultat d'une approche rationnelle; elle est aussi éminemment subjective. Souvent les motivations les plus profondes sont inconscientes et ont des racines lointaines. Les recherches de Sydney Wise qui nous montre les Canadiens regardant les Américains *through their lace curtain* sont une amorce en cette direction. Mais les individus et les groupes ne bâtissent pas des idéologies pour le plaisir de la chose. Ces systèmes, qui sont le plus souvent de vastes rationalisations, ont une autre fonction. Ils justifient et proposent des programmes d'action. En ce sens, ils sont liés à la stratégie de certains groupes sociaux qui désirent associer la masse à leur dessein. Analysées dans cette perspective, les rencontres entre nationalisme et libéralisme, entre nationalisme et ultramontanisme s'expliquent mieux.

¹¹ Lucien Fèbvre, *Combats pour l'histoire*, 210.

C'est à ce niveau que bien des contradictions de la pensée et de l'action se résolvent ou acquièrent leur sens véritable. Les idéologies, d'une façon générale, obéissent mal à une logique formelle, bien que les hommes en fassent leur pain quotidien.

L'histoire intellectuelle implique une rencontre entre l'individu et la société. Mais, écrivait Lucien Fèbvre, « où est l'être humain qu'on peut considérer comme une puissance autonome, indépendante et isolée, une sorte de création originale et spontanée, alors que toute personne humaine subit si fortement des influences — les unes venues du fond des âges, les autres exercées de la façon la plus immédiate par le milieu actuel — et d'abord véhiculées par le langage et l'outillage¹² ». L'histoire intellectuelle appelle donc une histoire des mentalités aussi bien individuelles que collectives. Elle entraîne à scruter les visions du monde et du milieu ambiant, les comportements individuels et collectifs et, derrière eux, les motivations. Dans l'identification des classes sociales, une fois que les critères socio-économiques ont été rencontrés, le plus décisif n'est-il pas la conscience de classe ? Dans cette besogne, l'historien peut s'appuyer sur les acquis de la psychologie individuelle et sociale. Il est évident que ni les individus ni les groupes n'aiment voir révéler les objectifs réels qu'ils poursuivent, surtout lorsqu'ils contredisent l'image qu'ils projettent. Mais le métier d'historien n'est pas un exercice mondain. Il n'est pas davantage au service du statu quo social. L'objectif premier de l'historien, c'est dans la mesure du possible l'explication en profondeur. Une fois qu'il a choisi de rejoindre la réalité sociale, que ce soit directement ou en empruntant l'approche économique, démographique, politique, religieuse ou psychologique, il n'est plus libre de limiter l'explication à un seul facteur. Car l'histoire sociale est, de sa nature, totale. Il est vrai que l'historien est limité de plusieurs façons par ses connaissances de base et des techniques qui sont souvent déficientes, par les sources qui sont souvent incomplètes ou inaccessibles et par toutes les circonstances qui l'empêchent de pousser l'investigation aussi loin qu'il le voudrait. Mais c'est le sort de tous les praticiens des sciences de l'homme. Toute recherche débute par l'interrogation et, si elle est réussie, suscite l'interrogation à propos d'une réalité qui est inépuisable.

¹² *Ibid.*, 211.